

---

*LA PREFETE D'EURE-ET-LOIR COMMUNIQUE*

---

**COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918**  
**Mercredi 11 novembre 2020**

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et au confinement, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera dans un format très restreint et dans des conditions strictes de respect des mesures de distanciation et le port du masque. Le public n'y est pas convié.

Madame Fadela Benrabia, préfète d'Eure-et-Loir, accompagnée de monsieur Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, présidera la cérémonie militaire départementale qui aura lieu, le :

Mercredi 11 novembre 2020 à 16h45  
Monument aux Morts - Butte des Charbonniers  
28000 Chartres

La cérémonie sera retransmise en direct sur *chartres.live*, la télévision locale.

---

**Préfecture d'Eure-et-Loir**  
Cabinet de la Préfète  
Bureau de la Communication Interministérielle  
et de la Représentation de l'État  
Adresse mail : [pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr)

Place de la République – CS 80537 – 28019 Chartres Cedex – Standard : 02 37 27 72 00

Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h30 / 14h00-16h30 (le vendredi 16h00)  
Accueil au guichet le matin de 9h00 à 12h30 et l'après midi **sur rendez-vous exclusivement**  
Pour toute précision, consulter [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr), rubrique "Démarches administratives"